

RÈGLEMENT INTERCLUBS



Article 1 - Inscriptions par équipe

Chaque capitaine doit s'assurer de la bonne composition de son équipe (nom, prénom, classement et tél.). Les capitaines doivent compléter le formulaire d'inscription pour l'ensemble de l'équipe. Ce formulaire doit être complété avant le 31 janvier via le site internet du club (tennis-citadelle.be).

Chaque joueur souhaitant participer aux IC doit contacter le capitaine de son équipe.

Article 2 - Inscriptions individuelles

Les joueurs sans équipe, peuvent remplir le formulaire sur le site internet du club. avant le 31 janvier (tennis-citadelle.be).

Article 3 - Diffusion des équipes

Les équipes seront organisées, affichées au club et sur le site pour le 10 février, date à laquelle elles doivent être rentrées à la fédération.

Article 4 - Dates & disponibilités

Chaque joueur prend connaissance des dates auxquelles se dérouleront les interclubs. Chaque joueur affirme être libre de manière régulière aux dates prévues (à l'exception d'une date) sans quoi il sera repris en qualité de réserve. Chaque joueur s'engage également à continuer le parcours si son équipe est qualifiée et joue le tour final.

Article 5 - Amendes

Les amendes reçues par le club pour non respect des règles sont à charge des équipes concernées. Ces amendes (retard, points non respectés, joueur non repris sur la liste, forfait,...) vont de 25 à 150€ par infraction.

Article 6 - Affiliations

L'engagement dans une équipe d'interclubs entraîne automatiquement l'inscription au club et le paiement de la cotisation annuelle (donnant accès aux terrains du club durant l'été) et de la carte d'affiliation à l'AFT (donnant accès aux compétitions de l'AFT). Le paiement doit être réglé avant le premier match d'interclubs.

Article 7 - Fair-play & coutumes

En participant aux IC, vous représentez le Tennis de la Citadelle et vous êtes les garants de son image. Cela implique de faire preuve de Fair-play et de respecter certaines coutumes propres au tennis (accueil des adversaires, repas, ...).

Dans le cas où une équipe accède aux inter-séries ou aux inter-régions, les joueurs prennent en charge les balles et les repas. Le club ne prend pas en charge ces coûts, même lorsque la coutume veut que l'équipe visitée invite les joueurs de l'équipe visiteuse.

Dates des interclubs pour les différentes catégories sur www.aft-rnl.be

Plus d'infos ? info@tennis-citadelle.be